

Formation qualifiante au diplôme de

CAP

Métiers de l'agriculture

APPRENTISSAGE

ou

SCOLAIRE EN ALTERNANCE

DURÉE DE FORMATION



2 ans

800h

Possibilité d'effectuer le CAP en formation initiale ou par apprentissage

L'ALTERNANCE



12 semaines par an en MFR
et le reste en entreprise*

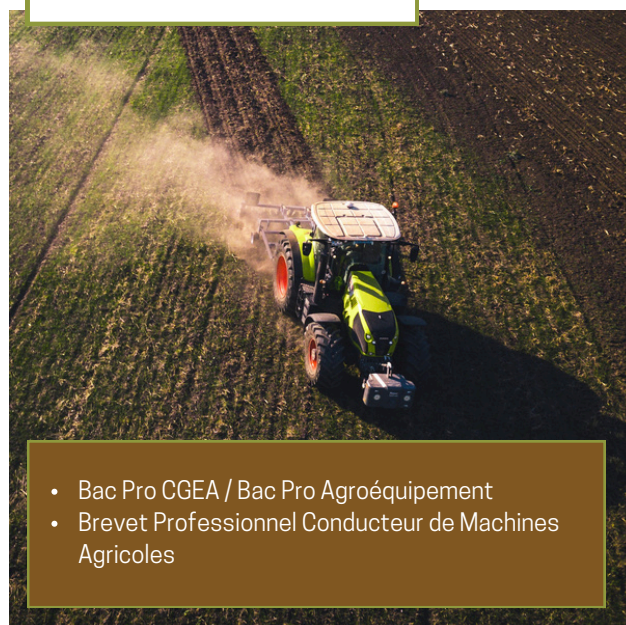
*durée variable suivant le statut, voir "Modalités Pédagogiques"

CONDITIONS D'ENTRÉE



- Être issu-e de 3e générale, 3e EA, 3e SEGPA ou Seconde Générale, Techno ou professionnelle
- Être motivé-e
- Admission après entretien de positionnement
- Etude du dossier scolaire

POURSUITE D'ÉTUDES



- Bac Pro CGEA / Bac Pro Agroéquipement
- Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles

Vous êtes intéressés par la
formation.
Contactez-nous.



14 rue Auguste Delcroix
59294 Haussy
03.27.37.35.04
mfr.haussy@mfr.asso.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une formation générale et professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme de niveau 3 dans le secteur de l'agriculture.
- Découverte des métiers par le biais de la pratique sur les lieux de stage ou d'apprentissage et la prise de responsabilités.

Prérequis à l'inscription

Pour s'inscrire dans la formation du CAP MA, les candidats doivent :

1° Être issu.e d'une 3e générale, 3e EA et 3e SEGPA ou d'une classe de Seconde pro, techno ou générale

2° Pour les **apprent.e.s en formation initiale** : entretien de positionnement + complétude du dossier d'inscription et pour **les apprenti.e.s**, entretien de positionnement + signature d'un contrat d'apprentissage + complétude du dossier d'inscription

3° Validation d'Acquis Académiques possibles pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 ou plus concernant les modules d'enseignements généraux.

Modalités pédagogiques

Modules d'enseignement général : 188 H en moyenne par année de formation (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, ESC...)

Modules d'enseignement professionnel : 210 H en moyenne en moyenne par année de formation (SESG, Science et Techniques des équipements, MIP : Ruminants...)

Module d'adaptation professionnelle : 28 h

Formation à la MFR : environ 12 semaines par année de formation quelque soit le statut.

Formation en milieu professionnel : avec convention de stage, 25 semaines environ - et **en contrat d'apprentissage** : 35 heures semaines et 5 semaines de congès payés

Délais d'accès à la formation

- Formation initiale : début septembre
- Formation par apprentissage : dès la signature du contrat d'apprentissage (possible jusqu'au 31 décembre de l'année du début du cycle de formation).



Compétences attestées

Capacités générales

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

- Réaliser des travaux mécanisés de cultures
- Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Mettre en œuvre les opérations techniques relatives à la conduite d'une activité de production, en toute sécurité dans un contexte de transition agro-écologique et le cas échéant dans le respect du bien être animal



MODALITÉS DES ÉVALUATIONS

1. Le CAP est un diplôme de niveau 3
2. Un contrôle continu sur les deux années (CCF)
3. Un examen final constitué d'une soutenance de fiches descriptives d'activités réalisées sur les lieux de stage.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Ouvrier agricole polyvalent, de grandes cultures, polyculture élevage
- Employé de coopérative

COÛT DE LA FORMATION

- Renseignements disponibles au secrétariat pour les apprenant.e.s en formation initiale et en apprentissage.
- Le financement en cas de formation en apprentissage est pris en charge totalement par l'OPCO dont dépend l'apprenti.e

Prestation proposée :

- Internat : 81€ par semaine
- Demi-pension : 25€ par semaine

Aides possibles pour les apprentis (Génération HDF, Frais déplacement, etc...)



Code RNCP
40523

Code Diplôme
21040



Date enregistrement certification : 01-09-2025

Certificateur :
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux

